



## ATTESTATION DE PARTICIPATION

---

Cette attestation confirme que : (Dre / Dr / Mme / M) \_\_\_\_\_

(en lettres moulées)

a participé à l'activité intitulée : « **Conférence annuelle de l'ACMN et de l'ACTRM 2018** » organisée par l'Association canadienne de médecine nucléaire et l'Association canadienne des technologues en radiation médicale, qui a eu lieu au Westin Bayshore Vancouver, B.C., du 22 au 24 mars 2018.

Directeur, Développement professionnel continu

Sam J. Daniel, M.D., FRCSC

### Crédits de formation

La présente activité est une activité d'apprentissage collectif agréée (section 1), au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada; elle a été approuvée par la direction du Développement professionnel continu de la Fédération des médecins spécialistes du Québec.

Vous pouvez déclarer un maximum de **20 heures** (les crédits sont calculés automatiquement dans MAINPORT). Une participation à cette activité donne droit à une attestation de présence. Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation.

En vertu d'une entente conclue entre le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et l'American Medical Association (AMA), les médecins peuvent convertir les crédits obtenus au titre du programme de MDC du Collège royal en crédits de catégorie 1 de l'AMA PRAMC. Vous trouverez l'information sur le processus de conversion des crédits du programme de MDC du Collège royal en crédits de l'AMA à l'adresse [www.ama-assn.org/go/internationalcme](http://www.ama-assn.org/go/internationalcme).

---

Le / la soussigné(e) certifie avoir participé pendant \_\_\_\_\_ heures à l'activité susmentionnée et réclame un total de \_\_\_\_\_ crédits.

\_\_\_\_\_

Date

\_\_\_\_\_

Signature du participant